plus volatils, et très soucieux de la rigueur des définitions fournies. 35 réunions régionales de formation ont eu lieu pour lesquelles s'étaient rendus disponibles 7 chercheurs de l'Ined et du Cerc ainsi que le personnel du Service des enquêtes de l'Ined, dirigé par Benoît Riandey. Ce contact direct avec les enquêteurs, inhabituel pour eux, a contribué au succès de l'enquête et à l'homogénéité des consignes appliquées dans chaque région.

2. Description des documents d'enquête

2.1. Les documents de l'enquête

— fiche adresse ;
— questionnaire commun ;
— questionnaire « 3B » ;
— cartes 1 (diplômes), 2 (raisons des changements dans la vie professionnelle), 3 (raisons des déménagements) ;
— manuel d'instructions aux enquêteurs.

Ces documents peuvent être consultés au Services des enquêtes de l'Ined et auprès de Daniel Courgeau.

2.2. Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

Les principales instructions aux enquêteurs visaient à la saisie correcte et homogène des divers événements avec une datation et une localisation précise. Un rabat du questionnaire portant les dates des principaux événements familiaux (bien remémorés et datés), permettait à l'enquêteur de s'y reporter tout au long du passage du questionnaire, pour situer toutes les autres dates avec plus de précision.

Ce type d'enquête, nouveau pour les enquêteurs de l'Insee, a nécessité une formation très dense et très détaillée.

2.3. Déroulement de l'entretien

On commence par la fiche adresse et le questionnaire commun pour déterminer la personne à enquêter, qui est ensuite interrogée. Des commentaires de l'enquêteur sur le déroulement de l'entretien sont recueillis en fin de questionnaire.

Un premier commentaire porte sur la présence du conjoint ou d'une autre personne pendant l'interview (voir point suivant). Il est ensuite demandé à l'enquêteur si l'enquêté a été gêné par le caractère personnel des informations demandées. Une troisième question porte sur les difficultés qu'a pu rencontrer l'enquêté pour retrouver les informations demandées et pour reconstituer une chronologie cohérente des événements. Enfin, une dernière question porte sur des événements importants dans la vie de l'enquêté non abordés dans le questionnaire.

contrat de recherche de 1974-1975), puis au cours des années par le ministère de l'Équipement, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse nationale d'allocations familiales, le secrétariat d'État au Tourisme, le ministère de la Culture (Mission du patrimoine), le PIR-Villes, la Fondation pour la recherche médicale.

L'accord de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) était indispensable à l'informatisation de cette étude. Un double accord lie le CNRS et la Cnav à la Cnil, pour l'informatisation des enquêtes et du suivi.

1.8. Profil des enquêteurs

La gestion et la collecte des données dans le cadre des différentes enquêtes et les campagnes d'acquisition de documents administratifs ont été menées, pour la plus grande part, par les membres de notre équipe : trois personnes présentes tout au long de ces suivis[1], et divers collaborateurs, notamment des étudiants de maîtrise et de doctorat qui ont travaillé dans l'équipe. Enfin, pour les enquêtes particulières, nous avons bénéficié du concours d'une dizaine de collaborateurs successifs, vacataires intégrés pour un temps à l'équipe.

Quand nous avons fait appel à des membres extérieurs à notre équipe (et encore y travaillaient-ils souvent comme thésards), nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières : la petite taille de l'équipe de collecte et la proximité géographique des lieux d'enquête ont favorisé les contacts fréquents et les mises au point.

I. – LE PREMIER PANEL : LES RETRAITÉS DE 1972

1.1.–(I) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1972 : étude biographique d'une cohorte (née 1906-1912) ».

1.3.–(I) Gestion de l'enquête

Il s'agit en réalité d'un *corpus de données*. Il comprend d'une part des données obtenues par consultation de *documents administratifs* : dossier de retraite et suivi annuel (survie, adresse), l'un et l'autre communiqués par la Cnav, des données transmises par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) sur l'allocation logement, enfin des actes d'état civil pour les personnes nées en France et/ou citoyens français. On peut y ajouter une enquête auprès des institutions de soins ou d'hébergement : nous nous intéressons aux lieux de séjour de fin de vie de tous ceux qui ont vécu alors ailleurs que chez eux (calendrier, type d'établissement, localisation, durée).

[1] Françoise Cribier, Marie-Luce Duffau et Alexandre Kych.

qu'un individu sur deux : enquête de 1975, 432 ménages parisiens, 432 sujets et 272 conjoints, soit 704 personnes.

Enfin, à de multiples occasions, nous avons mené des enquêtes approfondies par entretien sur des sujets divers (voir plus bas, les enquêtes complémentaires).

2/3.–(I) DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE ET COLLECTE

Nous n'aborderons pas dans cette présentation les documents d'origine administrative au sens le plus large possible. Pour donner seulement un ordre de grandeur du travail de collecte que cela représente (étalé, il est vrai, sur quinze ans), nous avons dépouillé 1 600 dossiers administratifs de la Cnav, reçu près de 20 000 situations annuelles de la Cnav, consulté environ 2 700 documents d'état civil, demandé à la Cnaf la situation vis-à-vis de l'allocation de logement de 760 retraités.

Il convient aussi de souligner l'importance que revêtent ces documents pour le suivi de cette cohorte. Avec le suivi annuel des lieux de résidence et les actes d'état civil, les relevés effectués dans les dossiers administratifs de la Cnav constituent la seule information que nous ayons pour 14,5 % de notre panel : individus décédés précocement (4 %), individus partis très vite à l'étranger (6 %), individus réfractaires à toutes formes d'enquêtes (4,5 %).

Nous ne parlerons pas en détail des enquêtes complémentaires. Réalisées en tête-à-tête pendant 2 heures en moyenne, souvent enregistrées au magnétophone, elles portent sur des thèmes particuliers : récits de vie, changement de logement et rapport aux lieux, double résidence, cohabitation, mode de vie... Elles apportent beaucoup à la compréhension des processus.

Nous ne parlerons pas davantage de l'enquête menée en 1982-1983 qui a porté sur 1 036 sujets survivants. Les objectifs essentiels étaient de déterminer si l'individu faisait vraiment partie de notre population, de connaître la date d'arrivée à Paris, la fin du travail, et la suite des résidences entre 1972, date de la liquidation, et 1982, date du début du suivi *annuel* systématique (jusque-là nous disposions des adresses de 1972, 1975, 1978 et du lieu de résidence des enfants).

Nous présentons ici les trois enquêtes qui ont fondé notre connaissance de ce panel.

I.A. – L'ENQUÊTE DE 1975

Elle a porté sur la moitié des retraités de 1972 vivant en 1974 en agglomération parisienne (550). Nous voulions observer le passage à la retraite et le début de la retraite, et avons donc cherché à joindre les sujets qui n'étaient plus en activité. Nous avons enquêté **432 sujets**, réuni des informations sur 48 autres qui nous ont appris qu'ils et elles étaient encore en activité, et qui bien sûr appartiennent au panel. Le taux de refus des retraités « inactifs » a été de 12 %.

1.7.–(I.A) Mode de tirage et taille de l'échantillon

On a choisi aléatoirement une sur deux des 1 100 personnes encore vivantes et résidant toujours dans l'agglomération parisienne. Le remplacement des gens qui n'habitaient plus à l'adresse indiquée a été fait en prenant une autre personne dans le même secteur géographique (nous en avions distingué 13 à Paris, et 11 en banlieue). Les refus n'ont pas été remplacés.

La taille de l'échantillon est de **432 retraités**; l'enquête a porté sur le ménage, et un grand nombre de questions portent sur le conjoint, quelques-unes sur les autres membres du ménage (enfants ou vieux parents en général). La population des retraités (432) et conjoints (272) est de 704 personnes.

2.2.–(I.A) Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

L'équipe s'est réunie très souvent tout au long de la collecte, pour mettre en commun les expériences, voir où étaient les problèmes, et comment les résoudre. Cinquante pré-enquêtes enregistrées avaient été réalisées, portant surtout sur le rapport à Paris et les modes de vie. Lors de l'enquête elle-même les principales consignes étaient de prendre un maximum de notes (sur le questionnaire d'enquête, fascicule de 40 pages de questions, figuraient en face 40 pages blanches destinées à prendre en note ce qui avait été dit, si possible dans les termes du sujet). On avait également pour consigne, quand l'enquête était faite en présence des deux conjoints, de laisser parler davantage celui qui était notre enquêté.

2.3.–(I.A) Déroulement de l'enquête

Les sujets avaient reçu une lettre du directeur de la Cnav, proposant un rendez-vous (à l'époque les trois quarts des sujets n'avaient pas le téléphone). Nous nous sommes présentés chez eux avec une carte d'enquêteur de la Caisse vieillesse.

Les enquêteurs étaient chargés d'établir eux-mêmes un certain nombre de variables sur l'état du logement, l'état de l'immeuble, les caractéristiques du quartier. Le passage d'un questionnaire durait *en moyenne une heure et demie*, en une seule fois. Les enquêteurs ont rédigé un court rapport sur le quartier, l'immeuble et le logement, sur l'accueil qui leur avait été fait, et sur la façon dont ils « voyaient » le ménage.

2.4.–(I.A) Interlocuteur de l'enquêteur

Les entretiens ont eu lieu en tête-à-tête au domicile de l'enquêté.

2.5.–(I.A) Plan du questionnaire

Nous indiquons les thèmes abordés :

• Date et lieu de naissance, lieu de naissance des parents, arrivée en métropole pour les gens nés hors de France, situation matrimoniale, date et

I.B. – LES ENQUÊTES DE 1985-1986

1.7.–(I.B) Univers d'étude et taille de l'échantillon

Nous avons enquêté 529 sujets résidant à Paris, 231 résidant en province, soit **760 sujets,** et **357 conjoints**; l'ensemble des retraités et conjoints comprend **1 154 personnes** – 766 en agglomération parisienne, et 388 en province. Par ailleurs, nous avons enquêté 96 veuves des hommes de ce panel décédés, titulaires d'une pension de réversion, et avons pu obtenir, pour ces hommes décédés, des observations qui nous manquaient sur le métier et sur l'histoire résidentielle[8].

2.3.–(I.B) Déroulement de la collecte

Sur 100 répondants, 28 % ont simplement renvoyé le questionnaire et nous n'avons pu les joindre, 62 % ont renvoyé le questionnaire rempli et nous les avons joints ensuite au téléphone, enfin dans 10 % des cas l'enquête a été entièrement faite oralement, par des gens peu capables (« c'est trop compliqué »...) ou peu désireux (« nous, ça nous intéresse pas ») de le faire par écrit. On a donc causé avec 72 % des enquêtés, souvent longuement.

Près de 7 sur 10 de ceux qui ont retourné le questionnaire ont été joints pour une *enquête par téléphone de complément et de contrôle*, presque toujours bien reçue, qui a duré en moyenne 15 à 35 minutes. Elle a permis de compléter en moyenne 5 ou 6 variables non renseignées (pour certains bien davantage !), de corriger en moyenne 5 ou 6 variables inexactes : ainsi le « ça peut aller » écrit à propos de la satisfaction du logement n'a pas toujours un sens différent de « ça va bien » pour la moitié la moins instruite des sujets, qui diront oralement « ça peut aller, on est très bien, on n'a jamais été aussi bien logés ».

Dans ces enquêtes orales de complément comme dans celles faites entièrement au téléphone, on a également posé des questions qui ne figuraient pas au questionnaire, et recueilli des informations :

— sur la succession des logements : *pourquoi* est-on passé de l'un à l'autre, la taille et le confort ;

— sur les enfants, on a réussi à savoir, dans beaucoup de cas, les professions des enfants et de leurs conjoints (on l'avait demandé à tous dans l'enquête 1975), et où habitent les petits-enfants adultes.

Enfin, ce complément a permis, dans un cas sur dix, de constituer avec l'enquêté, qui n'avait pas su le remplir, le tableau des logements successifs, en s'appuyant sur des réponses partielles et en « relançant ».

[8] Bien sûr l'enquête s'intéressait aussi au veuvage de ces femmes, mais cette partie de l'enquête est distincte du suivi du panel.

2.5.–(I.B) Plan du questionnaire 1985

La situation actuelle du ménage, les caractéristiques de l'actuel logement, l'histoire résidentielle, logement par logement, depuis le départ de chez les parents (localisation, appartement, pavillon ou loge, statut d'occupation), les raisons du changement de logement depuis la retraite pour les ménages concernés, et pour les autres, les raisons de ne pas changer de logement; les relations familiales, les relations sociales, divers éléments du mode de vie; pour la santé, on avait ajouté par rapport à 1975 des questions sur les difficultés de mobilité, les difficultés de la vie quotidienne, et l'aide reçue pour les tâches ménagères. Enfin aux sujets restés parisiens on demandait s'ils avaient songé à aller vivre en province (pourquoi oui, ou pourquoi non), aux sujets installés en province on posait une série de questions sur leur départ de Paris (quand, pourquoi, comment, et le bilan de la migration).

Nous avons diffusé deux types de questionnaires[9] pour les résidents en agglomération de Paris, et deux aussi pour les retraités installés à l'année en province, tous de 5 pages : un pour les anciens enquêtés de 1975 (peu nombreux parmi les provinciaux de 1985), pour lesquels on cherchait à voir l'évolution de la vie de retraite (rapport à la ville, vacances, etc.), l'autre pour le reste de la population, dans lequel on cherchait à « récupérer » un certain nombre de variables de type historique renseignées en 1975.

3.2.–(I.B) Taux de réponse

Parmi les membres du panel contactés (les survivants n'étant pas en institution de long séjour), le taux de réponse a été de 92 %. La moitié des enquêtés de 1985 résidant en Région parisienne avaient déjà été enquêtés en 1975, et au total, parmi les 760 enquêtés résidant à Paris ou en province, 67 seulement n'avaient été enquêtés ni en 1975 ni en 1982.

I.C. – L'ENQUÊTE DE 1995

1.6.–(I.C) Univers d'étude

Le questionnaire a été adressé à tous les sujets réputés survivants, vivant en France métropolitaine, et en dehors des institutions de long séjour, soit en principe, d'après les adresses connues, 431 personnes, dont beaucoup, nous le savions, allaient être hors du champ de l'enquête[10]. Nous avons écrit aussi aux personnes installées en maison de retraite quand elles avaient un numéro de téléphone personnel. Bien sûr les sujets en logement-foyer sont considérés

[9] Nous ne parlons pas ici des variantes pour ceux et celles dont nous savions qu'ils n'avaient pas ou plus d'enfant...

[10] On verra *infra* (3.2) que plusieurs étaient décédées, d'autres étaient entrées en institution sans qu'on sache où, certaines, chez elles ou en institution, n'étaient plus en état de répondre.

comme vivant en logement ordinaire, ainsi que les personnes domiciliées chez un particulier.

1.7.–(I.C) Taille de l'échantillon

305 sujets ayant bien répondu (et 15 réponses « partielles »), 193 sujets vivant en agglomération parisienne et 112 résidant en province. Là encore l'enquête porte sur le ménage, et beaucoup de questions concernent le conjoint.

2.3.–(I.C) Déroulement de la collecte

Les sujets avaient reçu, comme toujours, une lettre du directeur de la Cnav et un questionnaire, et pouvaient nous renvoyer le questionnaire non rempli avec leur téléphone pour qu'on puisse les appeler. Au total 17 % des 320 réponses (305 venues des enquêtés, 15 remplies par une autre personne, en général un enfant) correspondent à un questionnaire « seulement », 23 % à un questionnaire complété par un coup de téléphone court, 45 % à un questionnaire complété par un coup de téléphone long ; enfin 15 % des enquêtes ont été faites entièrement au téléphone. Bref, on a causé avec 85 % des enquêtés.

2.5.–(I.C) Plan du questionnaire de 1995

Le questionnaire comprenait 4 pages, et portait sur la description du ménage, du logement, sur le quartier (ce qui plaît, ce qui déplaît), sur la famille (localisation, distance et fréquentation), la fréquentation d'amis, du club, la santé, les sorties et les promenades, les courses, l'aide aux tâches ménagères. D'autres questions portaient sur l'agrément de la vie, sur le plaisir qu'on avait à vivre, la satisfaction d'être en Région parisienne, le quartier, le sentiment de solitude et d'isolement, les vacances et les revenus. Pour les retraités installés en province on demandait de plus s'ils avaient bien fait de venir vivre là, s'ils avaient pensé ou pensaient encore à revenir en Région parisienne et pourquoi.

Auprès des 85 % de sujets joints au téléphone, on a recueilli d'autres renseignements (prix du loyer, présence d'un animal domestique, métier ou prise de retraite des enfants et gendres, raisons du départ éventuel en province des enfants...). Si ces questions avaient figuré sur le questionnaire, les enquêtés auraient été surpris ou choqués, alors que dans le cours d'une conversation, cela « passait » très bien.

3.2.–(I.C) Taux de réponse

Parmi les personnes que nous avons contactées, 28 étaient décédées récemment ; nous avons appris que 44 étaient installées en institution (et plusieurs d'entre elles sont mortes à cette époque-là ou très peu après le début de notre enquête) ; deux étaient certainement parties vivre à l'étranger. Parmi les sujets qui auraient peut-être pu nous répondre, mais n'ont pas répondu, nous dénombrons 17 refus, 8 personnes sur liste rouge, et 8 autres qui ne sont plus abonnées au téléphone à l'adresse où elles sont censées résider, et où

elles avaient le téléphone à l'enquête précédente, enfin 4 personnes incapables alors de répondre. Même si tous ces sujets étaient en vie et hors institutions, le taux de réponse serait de 89 %. Si les sujets qui n'ont pas pu être joints ne sont pas dans le champ d'enquête, le taux de réponse est de 93,5 %. La réalité est entre les deux, et plus proche du plus élevé[11].

3-4.–(I.C) Évaluation de la collecte

Les enquêtés avaient en moyenne 87 ans, et quelques-uns ont donné des réponses confuses. Mais ces réponses ont souvent été complétées ou corrigées par le conjoint, par un enfant (plusieurs nous ont donné le numéro de téléphone de leurs enfants), voire par une aide-ménagère.

Cependant la qualité des réponses, et notamment les réponses aux questions qualitatives, est dans bien des cas remarquable : beaucoup des personnes qui nous ont répondu savent dire leur expérience du grand âge, la plupart vivent avec courage, beaucoup ont gardé un intérêt pour la vie et une vraie autonomie, même si elles sont dépendantes de ceux qui les aident.

II. – LE SECOND PANEL : LES RETRAITÉS DE 1984

1.1.–(II) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1984 ».

1.4.–(II) Date et durée de la collecte

La collecte a commencé en 1987, la deuxième enquête a eu lieu neuf ans plus tard. On a, à partir de 1987, relevé chaque année les changements d'adresse (et interrogé au téléphone les ménages mobiles) et relevé les décès.

1.6.–(II) Univers d'étude

Il s'agit d'une population passée à la retraite en 1984, à la Caisse de Paris, et la plupart des sujets sont nés entre 1918 et 1924. La Cnav a préparé pour nous, en 1987, un premier fichier de 2 071 individus choisis parmi les 90 000 nouveaux allocataires de droit direct du ressort de la Caisse de Paris. L'échantillon a été stratifié selon le sexe, le type de pension (normale, portée au minimum, invalidité, inaptitude), le nombre de trimestres de cotisations, enfin le lieu de résidence en 1986 (Ile-de-France, province, hors métropole).

(11) Plusieurs des personnes vivantes mais non jointes sont mortes dans les mois qui ont suivi ; nous avons appris par le certificat de décès qu'elles résidaient en institution, puis par l'institution qu'elles y étaient déjà au moment de l'enquête.

raisons, le nouveau logement (type, statut, taille, confort, comparaison avec le précédent), sur le quartier, la situation de famille, la localisation des enfants et des parents, etc. Nous avons pu joindre en 1991 et 1993 la grande majorité des sujets mobiles depuis 1987-1988, et encore vivants.

II.B – L'ENQUÊTE DE 1996

1.7.–(II.B) Univers d'étude

Nous avons cherché à enquêter, en 1996, l'ensemble des survivants des ménages ordinaires restés ou revenus en Région parisienne, et les gens installés en province (plus de 10 % de ces « provinciaux » avaient quitté Paris depuis l'enquête de 1986).

2.3.–(II.B) Déroulement de la collecte

Au total 81 % des 431 répondants ont renvoyé le questionnaire (la moitié seulement sans qu'on ait eu besoin d'écrire à nouveau ou de leur téléphoner pour les convaincre !) ; 46 % des questionnaires comprennent des « textes » qui éclairent les réponses :

— 70 % ont renvoyé un questionnaire et ont ensuite complété, précisé, expliqué, modifié avec nous leurs réponses au téléphone ;

— 11 % ont envoyé le questionnaire mais n'ont pu être joints ensuite par téléphone ;

— 19 % n'avaient pas envoyé le questionnaire mais ont fait l'enquête avec nous au téléphone, parfois très longuement.

Au total 89 % des enquêtés ont été interrogés oralement[13] (dont 3 à domicile, à leur demande). Pour les 303 sujets qui ont renvoyé le questionnaire et ont été interrogés oralement, l'entretien a permis de corriger en moyenne 5 ou 6 variables, et d'en renseigner plusieurs autres (plus de 12 variables dans un questionnaire sur quatre[14]). Les variables corrigées sont souvent les mêmes ; aussi la plupart des « corrections » portent-elles sur une quinzaine de variables, et très souvent sur le métier, le revenu, la satisfaction du logement (beaucoup de « ça peut aller », dans les milieux populaires, signifient en réalité « ça va bien »), les vacances, l'amour du quartier, la fréquentation des amis.

2.5.–(II.B) Plan du questionnaire

Il comprend 6 pages denses ; les thèmes abordés sont :

— la composition du ménage ;

[13] Parmi eux une vingtaine de personnes sur liste rouge qui avaient bien voulu (à notre demande) nous donner leur numéro de téléphone.

[14] On a notamment corrigé la profession d'*ego* et de son conjoint dans une vingtaine de ménages, le plus souvent « à la baisse » (employé peu qualifié au lieu d'employé qualifié, technicien au lieu de cadre moyen).

2.3. Déroulement de l'entretien

Le thème de l'enquête portant sur le peuplement et dépeuplement de Paris – histoire résidentielle d'une génération, l'entretien commençait par deux questions d'opinion :

D'une façon générale, diriez-vous que vous êtes :
— Parisien de souche
— Parisien de longue date
— Parisien depuis peu
— pas vraiment parisien
— autre *(précisez)*
Y a-t-il une autre région (ou pays) dont vous vous sentez originaire ?
si oui, laquelle ?.....

Ces questions avaient pour but de débuter l'entretien « en douceur » en impliquant directement l'enquêté.

Le questionnaire se poursuivait avec des questions sur la nationalité, les caractéristiques démographiques de l'enquêté et ensuite sur l'arrivée à Paris et l'enfance puis la décohabitation. Des questions ouvertes donnaient à l'interview un caractère plus personnel et permettaient ainsi de mieux saisir les processus de migration et d'autonomie résidentielle des individus.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêté

L'enquêté se trouvait en face d'un seul enquêteur de l'Insee dans l'enquête quantitative. Dans l'enquête qualitative, les entretiens ont été réalisés par des chercheurs et des étudiants doctorants. La plupart du temps, l'enquêté se trouvait face à une personne, parfois deux dans le cas des étudiants.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Le questionnaire comprenait huit grandes parties :

• Une partie démographique concernant l'enquêté. Les principaux événements y sont relatés et datés : naissance (date et lieu), nationalité, mariage, situation matrimoniale au moment de l'enquête en distinguant les situations de droit et les situations de fait (cohabitation, ou séparation de fait), nombre d'enfants (prénoms, date de naissance et de décès éventuels...). Ces indications étaient portées sur un rabat et pouvaient donc être relues à n'importe quel moment par l'enquêteur.

• Une partie sur les années de jeunesse avec trois rubriques :

1. l'arrivée à Paris, les raisons (questions ouvertes), la présence d'amis ou de membres de la famille déjà installés, le premier logement à Paris (hébergement, meublé, hôtel, logement ordinaire) ;

Tous les documents sont disponibles à l'Institut de statistique et de démographie, École d'économie de Varsovie – SGH.

2.2. Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

Comme nous l'avons déjà signalé, les groupes d'enquêteurs se composaient d'instructeurs appartenant aux centres de recherche sur le budget des familles et les prix (employés de l'Office central de statistique). Au cours de la formation, qui dura 4 jours (deux sessions de 2 jours chacune), l'attention a surtout porté sur les aspects spécifiques de l'enquête (l'étude longitudinale différant des enquêtes de type transversal réalisées habituellement).

2.3. Déroulement de l'entretien

Avant de commencer l'entretien, les enquêteurs présentent brièvement les objectifs de l'enquête à la personne interrogée qui reçoit également une brochure susceptible de la renseigner.

Un climat de confiance doit être créé afin d'obtenir le maximum d'informations fiables. À cette fin, l'enquêteur a été encouragé à se montrer aimable et prévenant envers la personne interrogée et à l'écouter attentivement, sans manifester de hâte ni d'impatience. Si l'enquêté s'écarte de la question posée, il ne faut pas lui couper la parole mais l'inviter avec tact et compétence à répondre aux questions. Si certaines questions ne semblent pas comprises, leur contenu sera explicité et, dans le cas de questions à caractère personnel, on usera de tact et de finesse.

La reconstitution du calendrier de vie individuel, c'est-à-dire la biographie familiale, professionnelle et migratoire, nécessite beaucoup d'attention et un engagement total des deux parties. L'enquêteur et la personne interrogée peuvent, en remplissant le questionnaire, l'entacher de faits incomplets, voire incohérents, d'oublis et de réponses erronées ou non datées. En de telles circonstances, l'enquêteur s'efforcera de déceler les liens entre les quatre domaines de la biographie de l'enquêté : familial, scolaire, professionnel et migratoire, compte tenu des interactions entre ceux-ci. Une égale importance sera accordée aux quatre trajectoires (familiale, scolaire, professionnelle et migratoire) afin d'éviter de privilégier l'une d'elles.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêté

La personne enquêtée répond aux questions en face-à-face. La présence du conjoint ou de membres de la famille pendant l'entretien est souhaitable car, très souvent, elle encourage et facilite les réponses. Les personnes interrogées peuvent se servir des documents qu'elles ont en leur possession comme les actes de naissance, les certificats de scolarité, les certificats de rapatriement, les documents concernant les migrations, les cartes d'identité qui fournissent des renseignements sur les enfants, les changements de domicile, le travail, etc.

2.3. Déroulement de l'entretien

Chaque enquêteur avait environ une dizaine de ménages à interroger (en général pas très loin de son domicile) et avait un mois pour le faire. Il devait s'assurer qu'au jour et à l'heure prévus pour le rendez-vous (souvent en fin d'après-midi), la plupart des membres du ménage seraient présents. L'entretien devait commencer par la compilation des données d'état civil en général, puis devait se poursuivre par l'enregistrement des biographies et des projets migratoires, ce qui initialement devait être la dernière partie du questionnaire. En fait, on a observé que l'histoire des résidences successives est un thème à propos duquel les gens s'expriment volontiers et sans réticences, parce que dans la plupart des cas, il s'agit d'évoquer les étapes d'un parcours réussi. Cette inversion des thèmes a permis de vaincre les résistances et d'instaurer un bon climat de collaboration dont les enquêteurs ont pu jouir tout au long de l'entretien.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

L'enquêteur devait s'adresser en premier lieu à la femme du foyer (la femme du chef de famille), étant donné que celle-ci est le plus souvent la personne qui connaît le mieux les événements familiaux, mais aussi stimuler l'implication des autres membres du ménage présents. Enfin, il devait vérifier la succession des événements et leur datation, élément crucial.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Questionnaire divisé en 5 volets :

1. volet concernant les caractéristiques générales du ménage (année de constitution, communes de résidence, type de localité, nombre de membres au moment de l'enquête) ;
2. volet concernant les membres du ménage présents et passés (sexe, lien de parenté avec le chef de ménage, année et lieu de naissance, année et motif d'entrée dans le ménage, année et motif de l'éventuelle sortie) ;
3. volets (en nombre variable) concernant l'activité professionnelle de chacun des membres du ménage au moment de sa présence dans le ménage (avec date de début et de fin d'activité si celles-ci recouvrent la période au cours de laquelle la personne interrogée vivait au sein du ménage) ;
4. volets (en nombre variable) rétrospectifs des logements occupés par le ménage au cours de son existence (localité, type de localité, année d'occupation, année d'abandon, statut d'occupation, surface, commodités) ;
5. volet des projets en matière de logement (désiré, projeté, recherche d'un nouveau logement ? De quel type ? Où ?).

Plan détaillé du questionnaire

Volet 1. – Données d'état civil :

— année de relevé (1985, 1986, 1987) ;

— commune et province de la résidence actuelle (code de l'Institut national de la Statistique-Istat) ;

2. Description des documents d'enquête

2.1. Les documents de l'enquête

Les documents d'enquête spécifiques se composaient de :

• La page de garde du questionnaire. Nous avons inscrit sur la page de garde du questionnaire les dates essentielles de la biographie familiale qui sont reportées là tout au long de l'interview. Le questionnaire permet donc la consultation simultanée des trois biographies ; l'importance égale conférée aux trois biographies interdisant d'en privilégier une par rapport aux autres.

• Un document appelé « Instructions aux enquêteurs et codes », distribué à tous les enquêteurs au moment de leur formation et qu'ils pouvaient consulter au cours de l'entretien.

2.2. Points importants soulignés durant la formation des enquêteurs

À la suite des conclusions tirées du test de questionnaire, nous avons introduit dans les « Instructions aux enquêteurs » des recommandations de déontologie, en insistant sur le caractère personnel des questions abordées et leurs implications dans la vie privée des personnes.

Les difficultés rencontrées durant la formation des enquêteurs ont été liées au manque d'expérience d'enquêteurs débutants.

La durée de la formation a été de deux jours.

2.3. Déroulement de l'entretien

L'entretien commence par la « Lettre aux enquêtés », comme préalable au questionnaire. Nous avons souligné dans la « Lettre aux enquêtés », le caractère anonyme du questionnaire, l'utilité sociale de l'enquête, notamment son intérêt pour les problèmes de la famille et du logement en Roumanie. Nous avons aussi insisté sur son caractère scientifique et son absence d'implication politique comme en témoigne le cadre d'une collaboration entre l'Académie roumaine et l'Ined.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêté

En rédigeant les « Instructions aux enquêteurs », nous avons utilisé les conclusions et l'expérience de ceux qui ont travaillé sur l'enquête « 3B » à l'Ined (Courgeau et Lelièvre, 1991 ; Lelièvre et Courgeau, 1991 ; Riandey : 1981, 1986)[2].

[2] On pourra se reporter à :

— D. Courgeau et E. Lelièvre, 1991, Nouvelles perspectives de l'analyse biographique, *Congrès Européen de Démographie*, 21-25 octobre 1991, Paris;

— E. Lelièvre et D. Courgeau, 1991, Approches longitudinales, *in* F. Steudler & P. Watier (éds), *Interrogations et parcours sociologiques*, Paris, Méridiens Klincksieck; .../...

La vie d'Amadou

Amadou est né vers 1940 à Fatick, au sud de Dakar. À l'âge de 12 ans il part chez un oncle à Touba. Son oncle décide, en 1956, de le mettre en apprentissage chez un mécanicien de ses amis. En 1963, Amadou quitte Touba pour aller travailler à Dakar comme mécanicien dans un petit garage de la ville. Il s'installe dans le quartier HLM-III.

En 1965, il épouse Oumou, avec laquelle il aura trois enfants: Khady, née le 22 mars 1967, Aziz, le 6 avril 1972 et Djeneba, le 14 octobre 1978. Peu après la naissance de Khady, en mai 1967, il déménage dans la banlieue de Dakar, à Guediawaye. En février 1970, il devient polygame en épousant Mariam, avec qui il a un enfant, Demba, né le 18 novembre 1972. Toutefois, ce mariage ne durera pas et il divorce d'avec Mariam au cours de l'année 1975. En 1971, il trouve une place de chauffeur dans une importante société de Dakar. Cette dernière le licencie en février 1979. Il se retrouve donc au chômage, et décide d'aller vivre chez un frère installé à Thiès, en avril de la même année. Durant son séjour à Thiès, en juin 1982, sa première femme décède. Un peu plus tard, en avril 1984, grâce à un de ses amis, il trouve une place de mécanicien chez Datsun à Dakar, et il s'installe à la même période dans le quartier de Médina Gounass. En juillet 1985, il épouse Aminata, avec laquelle il a une petite fille, Awa, née le 12 avril 1987.

2.3. Déroulement de l'entretien

La sensibilisation des enquêtés se fait lors de l'enquête ménage. L'entretien débute par la présentation des buts de l'enquête, puis par une conversation « libre » pour remplir la fiche AGEVEN, avant d'entreprendre le remplissage du questionnaire biographique, module par module.

Dans 89,7 % des cas, les enquêteurs estiment avoir reçu un bon accueil lors de l'entretien, et dans seulement 1,3 % des cas, l'accueil est jugé mauvais. Ce chiffre surestime la disponibilité des enquêtés, car parmi les individus tirés dans l'échantillon et non enquêtés, se dissimulent en fait des refus de répondre (on donne de faux rendez-vous ; on fait répondre par un parent que l'on est absent, etc.). Dans l'ensemble, l'accueil est bien plus favorable lors de ce second passage, les gens connaissent déjà les enquêteurs, et le questionnaire biographique suscite leur intérêt : c'est leur vie qu'on leur demande de résumer.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

Les enquêteurs devaient si possible mener l'interview en tête-à-tête avec la personne enquêtée, étant donné le caractère confidentiel de certaines questions. Seulement 65 % des entrevues ont pu se dérouler de cette façon. Dans 13,7 % des entretiens, l'enquêté s'est fait aidé par une tierce personne pour répondre à certaines questions. Enfin 16 % ont eu recours à des documents écrits pour préciser leur réponse à certaines questions.

2.3. Déroulement de l'entretien

Le travail d'enquête dans chacune des six communes de Bamako a été précédé par une série de messages diffusés à la radio nationale et dans certaines des radios libres du Mali permettant ainsi d'informer la population sur les objectifs de cette recherche et sur le passage éventuel des équipes d'enquête dans la commune en question. Les agents cartographes du Cerpod effectuaient une visite dans chacun des ménages sélectionnés la veille du passage de l'équipe d'enquête. Lors de l'enquête en tant que telle, le contrôleur attitré d'une équipe accompagnait chacun des enquêteurs lors de la première rencontre dans la concession (enquête ménage). Par la suite, l'enquêteur devait préciser les objectifs de l'opération de collecte avec chacune des personnes retenues pour le volet biographique. Cette stratégie de sensibilisation semble avoir permis de créer un climat favorable à la collecte d'informations. Lors de l'enquête biographique, l'enquêteur remplissait d'abord la fiche AGEVEN avec l'enquêté. Ce sont les informations obtenues sur cette fiche AGEVEN qui étaient ensuite rapportées dans le questionnaire biographique pour être complétées durant l'entretien.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

L'enquêteur s'adressait à un seul individu à la fois. L'interlocuteur lors de l'enquête ménage devait être le chef de ménage ou son conjoint ou sa conjointe ou l'une d'elles (habituellement l'épouse la plus « ancienne » dans les ménages polygames). Cette personne pouvait être aidée par d'autre membres du ménage pour compléter le questionnaire ménage. De nombreux enquêtés utilisaient leur carnet de famille pour donner certaines précisions, notamment à propos des dates de naissance, de décès et de mariage.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

Le questionnaire biographique est l'instrument de base pour l'analyse des itinéraires individuels et comporte six modules (numérotés de 3 à 8, les modules 1 et 2 étant ceux du Questionnaire ménage) correspondant à différents aspects de la vie de l'individu. Le module 3 intitulé « Origine familiale et enfance » fournit deux types d'informations. La plupart des questions concernent les caractéristiques personnelles de l'individu (sexe, âge, statut matrimonial, religion, langue, rang de naissance, etc.). Une attention particulière est accordée à l'éducation des individus (niveau, type d'école, etc.). Quelques questions portent sur le niveau de maîtrise de la langue bambara et du français. Enfin toute une série de questions concernent les caractéristiques des parents biologiques ou tuteurs des enquêtés (ethnie, caste, activités économiques, nuptialité, etc.).

Le module 4 « Vie migratoire et professionnelle hors Bamako » comporte trois sections. Comparativement au questionnaire utilisé à Dakar, ce module a été conçu de façon à distinguer l'itinéraire migratoire hors Bamako de l'itinéraire professionnel. La première section renseigne donc sur chacun des lieux de résidence de plus de six mois en dehors de Bamako. Elle indique les dates d'installation et de départ, le nom du lieu, et la personne principale avec

cipale, profession, branche d'activité, secteur d'activité...) et au lieu de résidence, variables qui n'avaient pas été pré-codées, et qui devaient être saisies telles quelles, en vue d'une codification future. En outre, des précisions ont été apportées en matière de technique d'enquête en ce sens que le refus d'un ménage de se faire enquêter n'impliquait pas son remplacement par un autre ménage.

S'agissant de l'enquête biographique, les points importants sur lesquels a été attirée l'attention des enquêteurs sont les suivants :

— la datation et la succession des événements (fiche AGEVEN) ;

— le concept d'activité ou de changement d'activité ;

— les changements de statut matrimonial et d'occupation.

Les principales difficultés rencontrées dans la formation des enquêteurs résidaient dans les problèmes de compréhension des modalités de certaines variables, dans l'utilisation de la fiche AGEVEN et dans l'administration du questionnaire biographique. Lors des séances pratiques, la manière de formuler les questions, la définition du statut de résidence (résident présent, résident absent, visiteur), l'ordre d'enregistrement des membres du ménage, l'âge des individus, la datation des événements, le respect de la logique des différents modules du questionnaire biographique sont apparus comme autant d'écueils sur lesquels butaient la plupart des enquêteurs.

2.3. Déroulement de l'entretien

L'entretien commençait par une mise en confiance des membres du ménage. C'est ainsi que les enquêteurs devaient, avant toute chose, faire une présentation aussi claire et compréhensible que possible des objectifs de l'enquête, en mettant un accent particulier sur les objectifs de l'étude (connaissances des conditions de vie réelles des populations durement touchées par la crise économique qui sévit au Cameroun depuis 1987) et sur l'importance de la collaboration des enquêtés pour le bon déroulement des opérations sur le terrain. La seconde étape consistait en l'administration du questionnaire ménage. Les questions relatives au statut de résidence et à l'âge des membres du ménage permettaient de se faire une première idée sur le nombre de personnes éligibles pour le questionnaire biographique.

Avant d'appliquer le questionnaire biographique aux résidents présents du ménage, âgés de 25 à 54 ans, les enquêteurs devaient, au préalable, procéder à une comptabilisation exhaustive et à une datation aussi précise que possible de ces différents événements à l'aide de la fiche AGEVEN, celle-ci permettant de classer dans le temps, les différents événements vécus par la personne enquêtée. Elle devait être utilisée de façon interactive, de manière à vérifier la cohérence et la séquence des événements. Le remplissage de cette fiche devait débuter par la saisie des événements familiaux (naissances, mariages, décès, ruptures d'unions, etc.), suivis des événements concernant les itinéraires migratoires et professionnels. Les informations de la fiche AGEVEN devaient être ensuite reportées sur le questionnaire biographique. Partant de ces informations de base, il devenait, en principe, aisé de remplir ce dernier.

individu) *pour améliorer la qualité de la collecte* : c'est-à-dire exploiter immédiatement les réponses « d'intérêt multiple » pour l'enquête du type :

> « j'ai déménagé en 1988 avec mon mari et notre premier fils qui venait de naître, pour m'installer dans le quartier X, où j'ai hérité de la maison de mes parents »

et utiliser d'abord les événements les mieux connus par l'enquêté pour rechercher ensuite les informations moins bien connues.

Les *points les plus délicats rencontrés au cours des sessions de formation,* comme durant les premiers jours de la collecte ont été les suivants :

• Application d'un *critère de résidence* différent de celui que les enquêtrices avaient coutume d'utiliser : comme nous avions pu le constater lors d'une enquête précédente réalisée en 1987 à Quito, il est toujours difficile de remettre en cause les habitudes prises par les enquêteurs en matière de définition des membres faisant partie du ménage. De longues heures de formation ont donc été nécessaires pour faire comprendre aux enquêtrices les raisons de notre définition et les moyens pour parvenir à une application correcte de celle-ci, sans omission de personnes ne résidant pas habituellement dans le logement enquêté.

• *Maniement du calendrier du Système de résidence* : pour toutes les enquêtrices, ce type de calendrier était entièrement nouveau. Son maniement a donc nécessité un temps d'apprentissage (voir figure 1 la solution retenue pour les villes du Casanare).

• *Maniement des tableaux biographiques* : hormis les enquêtrices ayant participé aux enquêtes Cede (1984-1987) sur la transition démographique qui comportaient aussi une collecte d'informations biographiques, sous forme d'un tableau de ce type, toutes les autres ont éprouvé au départ des difficultés dans le maniement du volet biographique de l'enquête.

Il importe de souligner que ces difficultés ont été vite surmontées et que ce ne sont pas ces points qui ont posé le plus de problèmes dans l'application effective du questionnaire durant les semaines suivantes (cf. 3.4 et 5).

2.3. Déroulement de l'entretien

L'application du questionnaire démarre immédiatement après une brève présentation par l'enquêteur des objectifs de l'enquête (avec, à l'appui, une lettre du Cede) et du caractère confidentiel des informations recueillies.

L'entretien se déroule en suivant les différentes parties du questionnaire, le volet biographique n'intervenant qu'après une série de questions consacrées au logement, au ménage et aux membres du ménage.

Les enquêtrices ayant toutes un grand savoir-faire dans le domaine des enquêtes à Bogota, aucune recommandation particulière ne leur a été faite en matière de conduite ou de relance de l'entretien.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêté

Le questionnaire est d'abord appliqué au chef de ménage, à son (sa) conjoint(e) ou autre personne majeure qui réside habituellement dans le logement.

vérification minutieuse des questionnaires s'est efforcée de déceler d'éventuels biais pour les corriger.

• *Deuxième passage à Noida*

La session de formation pour l'enquête renouvelée et la collecte de biographies a duré 12 jours, comprenant 9 jours d'enquête pilote. L'enregistrement des changements de résidence et autres événements de la biographie sous forme de matrice était une méthode nouvelle pour les enquêteurs et a, en conséquence nécessité un soin particulier et des exercices pratiques pendant la formation.

2.3. Déroulement de l'entretien

En préalable au questionnaire, l'enquêteur faisait une brève présentation de l'enquête, de ses objectifs, en insistant sur sa nature académique. Cette présentation était adaptée selon l'interlocuteur et en particulier selon son niveau d'éducation. L'introduction préalable est en fait cruciale pour convaincre l'interlocuteur de répondre et minimiser les refus. Lors de l'enquête renouvelée à Noida, le volet biographique était rempli en dernier lieu, éventuellement lors d'une deuxième visite en cas d'absence de l'individu sélectionné pour la biographie.

Dans certains cas d'hésitation à répondre de la part de l'interlocuteur (sans refus catégorique), le superviseur a été envoyé pour essayer de convaincre la personne interrogée, ou quelquefois une enquêtrice si les premières hésitations provenaient d'une femme interrogée ne voulant pas répondre à l'interview d'un enquêteur masculin.

2.4. Interlocuteur(s) de l'enquêteur

Les enquêteurs avaient pour consigne d'appliquer le questionnaire au chef de ménage de préférence, ou à son épouse, ou à une autre personne adulte résidant habituellement dans le logement. Pour l'enquête renouvelée à Noida, l'interlocuteur pour le volet biographique devait être exclusivement le membre du ménage sélectionné à cet effet.

Les enquêteurs n'avaient pas de consigne spéciale concernant la présence ou non d'autres membres du ménages pendant l'interview. Il pourrait être difficile et mal perçu d'écarter la présence d'autres membres, en outre ces derniers peuvent aider à préciser certaines réponses et à reconstituer certains éléments de la biographie. Dans certains cas, les personnes interrogées ont recours à des documents tels que certificats de naissance, certificats scolaires, cartes d'électeur..., pour vérifier certaines dates. Quelques personnes ayant poursuivi des études avancées ont même tenu à montrer leur curriculum vitae.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

La conception des questionnaires appliqués à Delhi résulte largement du modèle mis au point pour l'enquête sur la mobilité spatiale dans l'aire métropolitaine de Bogota, et des enseignements tirés de cette première

l'enquêtrice ait une attitude ouverte, très neutre, qui permette à la personne interrogée de raconter sa vie sans se sentir jugée. Il a fallu souligner ce point dans la mesure où plusieurs enquêtrices étaient adeptes de certains groupes religieux. Cependant, de ce point de vue, on a pu remarquer, tout au long de la collecte, un grand professionnalisme de leur part (elles étaient toutes enquêtrices de l'Inegi, Institut de statistique mexicain). On a également insisté sur le fait qu'il s'agissait d'une enquête pilote et que l'on avait donc besoin de récupérer toutes les informations que donneraient les enquêtés, même si elles étaient difficiles à cerner dans le cadre du questionnaire. Les enquêtrices avaient donc des feuilles de papier libre afin de noter à part toutes les explications ou précisions, nécessaires à des situations particulières. Tous ces suppléments d'information se sont avérés fort utiles à l'heure de la codification, et pour mettre en évidence certains points non prévus dans le questionnaire et insuffisamment développés lors de la formation, comme :

— la séquence des différents événements survenus la même année ;

— la manière de classer une migration quand elle avait lieu au milieu de l'année.

2.3. Déroulement de l'entretien

Lors du premier entretien avec une personne du ménage l'enquête ménage est appliquée. Ensuite, c'est le tour du questionnaire biographique ; les questionnaires biographiques du chef de ménage et de son conjoint sont appliqués indépendamment, le plus souvent parce que les deux personnes ne se trouvaient pas en même temps au foyer.

Les enquêtrices étant professionnelles, il ne leur a pas été fait de recommandations spécifiques pour démarrer ou relancer l'entretien, chacune ayant une pratique relativement longue de ce genre d'enquêtes et faisant appel à ses propres habitudes pour mener à bien les entretiens.

2.4. Interlocuteurs de l'enquêteur

Il avait été demandé aux enquêtrices de chercher à ce que l'enquêté réponde seul, par souci de discrétion par rapport à des personnes qui auraient pu se trouver gênées par certaines questions sur leur vie familiale et contraceptive ; cependant, dans les faits, la personne enquêtée était assez souvent accompagnée de parents ou de voisins.

Le recours aux témoignages de proches a souvent été utilisé bien qu'il n'ait pas été recommandé explicitement au cours de la formation.

2.5. Plan détaillé du questionnaire

• *Le questionnaire ménage*

Il a pour objectif de pouvoir caractériser, du point de vue sociodémographique, les ménages dans lesquels seraient appliqués les questionnaires biographiques. Le but de ce questionnaire est de produire l'information de base,